

Cette formation ne satisfait pas aux exigences de l'arrêté de compétences du 23/02/2012.

PUBLIC CONCERNE	PREREQUIS
<ul style="list-style-type: none"> Maîtres d'ouvrage publics et privés ; Mandataires et AMO Chargés d'opérations, chefs de projet et responsables travaux des services bâtiments de la maîtrise d'ouvrage Maîtrise d'œuvre, des bureaux d'études, d'ingénierie/coordination, sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de prérequis spécifique Maîtriser la langue française

OBJECTIFS DU STAGE
<ul style="list-style-type: none"> S'imprégner de la problématique « amiante » : le risque sanitaire associé et le contexte réglementaire de la prévention Décrypter les activités et interventions sur des matériaux, équipements et matériels susceptibles d'émettre des fibres d'amiante Intégrer le risque amiante dans toutes les phases d'un chantier et connaître son rôle et les obligations de chaque acteur de l'opération Anticiper et optimiser l'aspect technico-commercial sur les projets de réhabilitation ou entretien/maintenance

APERÇU DU CONTENU – PROGRAMME
<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques et identification de l'amiante <ul style="list-style-type: none"> Les propriétés de l'amiante - Les techniques d'identification et de mesurage de l'amiante - Les effets sur la santé – La dangerosité Présentation de matériaux amiantés courants Prévention du risque amiante : architecture des principales réglementations spécifiques à l'amiante <ul style="list-style-type: none"> Le code du travail : règles de prévention et techniques relatives au traitement de l'amiante Le code de la santé publique : protection et information de la population Le code de l'environnement : gestion et traitement des déchets amiantés Rôle des différents acteurs et organismes de prévention La recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA) <ul style="list-style-type: none"> Les obligations et responsabilités du donneur d'ordre et de l'opérateur en repérage Les différents types de repérage de l'amiante - Les sanctions en cas de manquements Les modalités de repérage de l'amiante - Points à vérifier lors de la réception des rapports de repérage Evolution des Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante dans les édifices et traçabilité des opérations <ul style="list-style-type: none"> Le contenu du Dossier Technique Amiante - Les modalités de mise à jour et de diffusion La surveillance de l'état des matériaux Organiser les travaux dès la phase conception <ul style="list-style-type: none"> L'évaluation initiale des risques et prise de décisions - Définir le cadre des travaux de traitement de l'amiante Incidences de la présence d'amiante sur le coût, les délais et l'organisation des travaux Savoir s'entourer : choix des intervenants - Confier les travaux : choix de l'entreprise mandataire et exécutante des travaux Engager et suivre les travaux <ul style="list-style-type: none"> Les documents à élaborer avant l'intervention - Prendre en compte l'analyse des risques de l'entreprise Les responsabilités du donneur d'ordre avant le début de l'intervention Les contrôles des mesures de prévention et des dispositions du plan de retrait ou mode opératoire Mesures applicables en fin de d'intervention <ul style="list-style-type: none"> Les contrôles visuels et les mesures d'empoussièrement de fin de chantier et de seconde restitution La traçabilité des déchets - Le rapport de fin d'intervention Exercices sur cas d'étude concrets <ul style="list-style-type: none"> Analyse critique de repérage de l'amiante, de CCTP, de PGC Décrypter un plan de retrait, un mode opératoire, un rapport de fin d'intervention, une stratégie d'échantillonnage Conclusions / synthèse : les bonnes réactions face au problème « amiante »

METHODES PEDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> Exposés sur diaporama et vidéo projecteur, adapté l'activité du stagiaire - Etude de cas concrets Développement de cas d'étude des stagiaires - Retour d'expérience, échanges Remise d'un recueil de documents

DUREE / EFFECTIF	DATES ET LIEUX DE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> 2 jours 14 heures <p>Sessions de 15 stagiaires maximum 6 stagiaires minimum</p>	<ul style="list-style-type: none"> Horaires ~ 8h-12h ~ 13h30-17h <ul style="list-style-type: none"> Consulter notre planning et le plan de localisation Nous contacter <p>Formation intra-entreprise : contacter le secrétariat</p>